



DELIBERATION
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Communauté de Communes du Territoire De Lunéville
A Baccarat

SEANCE DU 7 MARS 2024

Nombre de Membres		
Membres en exercice	Présents	Votants
79	51	51 + 13 pouvoirs

Date de convocation 26 février 2024
--

L'an deux mille vingt-quatre, le sept mars à vingt heures trente, le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Conseil communautaire, qui a eu lieu à la salle des Fêtes - 8 Rue de la Fourasse - 54300 Moncel-lès-Lunéville, sous la présidence de **Bruno MINUTIELLO**, président.

Présents : **Rose-Marie FALQUE, Martial BANNEROT, Jocelyne CAREL, Yvette COUDRAY, Christian GEX, Sabrina VAUDEVILLE, Bruno MINUTIELLO, Cédric PERRIN, Jacques DEWAELE, Michel JACQUOT, Marie-Josèphe GEORGES, Fabien KREMER, Jean-Paul FRANCOIS, Florence DUPAYS, François GENAY, Alain THIERY, Marie-Lucie HENRY, Gérald FRANCOIS, Michel GRAVIER, Thierry BIET, Adeline COIGNUS, Barbara BERTOZZI-BIEVELOT, Michel BOESCH, Frédéric BREGEARD, Ludovic CHAUMET, Pierre-Jean COURBEY, Anne-Marie DI MARINO, Joëlle DI SANGRO, Valérie DIDIER, Christian FLAVENOT, François FRASNIER, Alexandra HUGO, Pascal L'HUILLIER, Jacques LAMBLIN, Catherine LAURAIN, Geoffrey MERESSE-VOLLEAUX, Catherine PAILLARD, Benoît TALLOT, Thibault VALOIS, Marie VIROUX, Edouard BABEL, Frédéric PRIVET, Jean-Michel TRICOTEAUX, Alain FORTIER, Christine THOMAS, Bertrand SCHULTHEISS, Dominique ROBERT, Dominique ALISON, Francine GARNIER, Jacques FORTIER, Joël DONATIN.**

Absents : **Laurent KUREK, Bernard MICLO, Serge DESCLE, Murielle GRIFFOUL, Hervé BERTRAND, Stéphane DECUGIS, Etienne MAIRE, Caroline THOMAS, Christelle VIVOT, Jean-Luc DEMANGE, Ludivine GEANT, Dominique GEORGE, Jean-Marie LARDIN, Ludwig MISCHLER, Pascal MARCHAL, Catherine LOY, Audrey FINANCE.**

Représentés : **Didier COLIN à Christian GEX, Christine L'HUILLIER à Jacques DEWAELE, Philippe SCHAEFFER à Francine GARNIER, Bernard GENAY à Joël DONATIN, Claude BAILLY à Christian FLAVENOT, Gérald BARDOT à Catherine PAILLARD, Virginie GENOT à François FRASNIER, Jonathan HAUVILLER à Ludovic CHAUMET, Colette MANSUY à Jacques LAMBLIN, Laurie PÉRISSÉ à Jocelyne CAREL, Matthieu SIGIEL à Benoît TALLOT, Gérard RITZ à Bruno MINUTIELLO, Jacques PISTER à Florence DUPAYS.**

Monsieur Frédéric BREGEARD a été nommé secrétaire de séance.

Objet : FINANCES / ASSAINISSEMENT - Commune de Hablainville - Tarifs SPANC
N° de délibération : 2024_041
Rapporteur : M. Bruno MINUTIELLO

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
51	13	58	0	5	1

Par délibération n°2018-23 du 16 octobre 2018, la Communauté de Communes du Territoire de Lunéville à Baccarat a approuvé et adopté à la majorité le transfert de compétence de l'assainissement des eaux usées dans les conditions prévues à l'article 2224-8.

Dans ce contexte, la commune d'Hablainville a transféré à la CCTLB, la totalité des résultats de son budget assainissement de l'exercice 2018 soit :

- Excédent d'investissement pour 38 909,68 €
- Excédent de fonctionnement pour 10 609,90 €

La commune d'Hablainville est située sur une zone d'assainissement non collectif. Les habitants doivent donc traiter par eux-mêmes leurs rejets d'eaux usées.

Dans le cadre de sa compétence SPANC (*Service Public d'Assainissement Non Collectif*), les services de la CCTLB ont l'obligation de par la loi de procéder à des contrôles sur les installations des particuliers.

Les contrôles sur la commune d'Hablainville se sont effectués en août 2023 et ont été facturés à hauteur de 95,37 € HT pour un contrôle initial de l'existant et à hauteur de 89,80 € HT pour un contrôle périodique de bon fonctionnement. L'ensemble des factures ont été envoyées et partiellement réglées.

Le Maire de la Commune d'Hablainville souhaite que la CCTLB procède à une remise de 50 % de cette facturation au vu des excédents versés par la commune lors du transfert de la compétence assainissement.

Il est donc proposé au conseil communautaire d'autoriser le président à appliquer une remise de 50% sur les premiers contrôles assainissement débutés en août 2023 sur la commune d'Hablainville.

Le Conseil communautaire, après avis du Bureau, à l'unanimité (ne prend pas part au vote : M. Gérald FRANCOIS), Abstentions : MM. Bruno MINUTIELLO, François FRASNIER, Ludovic CHAUMET, Geoffrey MERESSE-VOLLEAUX, Mme Catherine PAILLARD),

- Autorise le Président à appliquer une remise de 50 % sur les premiers contrôles assainissement débutés en août 2023 sur la commune d'Hablainville

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme
Bruno MINUTIELLO, Président



Bruno MINUTIELLO

BRUNO MINUTIELLO
2024.03.18 10:39:41 +0100
Ref:6142797-9185100-1-D
Signature numérique
le Président